



FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

C.I.A 2019

En cette période estivale, nous avons réussi à récupérer la note du 15 juillet 2019 relative au complément indemnitaire annuel CIA 2019, connue comme la prime de fin d'année. **RASSUREZ VOUS** le montant moyen n'a pas évolué !!! Le ministère de l'Intérieur signe des protocoles avec certains corps pour augmenter leur pouvoir d'achat, ce ne sera pas le cas avec les personnels administratifs et techniques.



RAPPEL tous les agents titulaires et stagiaires sont bénéficiaires de cette prime. Chaque collègue présent dans les services au 30 septembre 2019 contribue au taux moyen afférent à son grade à la constitution de l'enveloppe budgétaire quelque soit sa quotité de travail. (ex un collègue de catégorie C à 80% en province apporte 520€ comme un collègue à 100%).

La répartition des montants de CIA sera transmise au plus tard le 15 octobre 2019, pour une mise en paie en décembre 2019.

Suite à notre mobilisation sur la situation des services des Etrangers et dans le prolongement de la circulaire du 27 décembre 2018 dite « attractivité », l'instruction CIA évoque un régime particulier pour les collègues exerçant au guichet et les encadrants.

***UNE MAJORATION DE 100€ POUR LES CATEGORIES A,
80€ POUR LES CATEGORIES B ET 70€ POUR LES CATEGORIES C***

*Un syndicat libre et moderne,
un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!*

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

